

RESSOURCES VANTEX LTÉE

RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

Trimestre terminé le 31 janvier 2015



RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion présente une analyse de la situation financière et des résultats de Ressources Vantex Ltée. pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015 et est un complément aux états financiers. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires, les états financiers annuels et les notes afférentes. Les valeurs monétaires qui y figurent sont exprimées en dollars canadiens.

Les états financiers intermédiaires de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2015 ont été préparés conformément aux IFRS. Ils n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs indépendants de la Société. Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire et à l'IAS 1, Présentation des états financiers. Les principales méthodes comptables ayant servi à leur préparation sont résumées à la note 4 des états financiers annuels de la Société au 31 octobre 2014.

Le présent rapport comporte également une revue des activités d'exploration qui se veut un bref résumé des travaux effectués ainsi que de l'avancement des projets en cours. Cette revue doit également être lue en parallèle avec les états financiers et notes afférentes.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur SEDAR à www.sedar.com dans la section des documents déposés par Ressources Vantex Ltée. ou sur le site web de la société www.vantexressources.com.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives. Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

LA SOCIÉTÉ

La société a été constituée en 1987 en vertu des lois de la Colombie-Britannique et a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions en juin 1998. En février 2004, la société a changé sa dénomination sociale de Vantex Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée. pour Ressources Vantex Ltée.

Le capital social est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale dont 80 212 579 étaient en circulation en date des présentes. Les actions de la société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VAX.

NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de Ressources Vantex Ltée. (« Vantex ») consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, Vantex pourrait être appelée à conclure différentes ententes propres à l'industrie de l'exploration minière, tels que des achats ou des options d'achat de claims miniers et des ententes de coparticipation.

FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE

Le résultat net pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2015 est un bénéfice de 9 900 \$, comparativement à une perte de 55 350 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2015, la Société a encouru des dépenses d'exploration pour un total de 30 557 \$, comparativement à 39 173 \$ pour la période terminée le 31 janvier 2014.

En novembre et décembre 2014, la Société a complété trois placements privés totalisant 183 000 \$ au moyen de l'émission de 3 620 000 actions accréditives et 40 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,05 \$, ainsi que l'émission de 2 030 000 bons de souscription.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2015, la Société a émis 4 005 000 actions ordinaires, en rapport avec l'acquisition de la propriété Lac Bousquet, composée de 75 titres miniers. Un groupe de claims miniers faisant partie de ladite propriété a été acquis suite à une entente conclue en janvier 2015 avec Hecla Québec Inc., aux termes de laquelle la Société a cédé à Hecla la royauté qu'elle détenait dans la propriété Heva, suite à la vente de son intérêt de 75% dans celle-ci à Mines Aurizon Ltée, en 2008. En contrepartie, Vantex a obtenu un intérêt de 100 % dans un bloc de vingt-sept claims situés dans le canton Bousquet en Abitibi et a de plus reçu un paiement de 75 000 \$.

INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Note concernant les travaux :

L'ensemble des travaux de forage et de décapage effectués sur les projets depuis leur acquisition par la Société a été fait sous la supervision de MM. Jeannot Théberge et Daniel Kelly, géologue et ingénieur consultants et personnes qualifiées selon la norme canadienne 43-101.

Toutes les épaisseurs des différentes zones aurifères recoupées par forages ne représentent pas les largeurs réelles et sont mentionnées comme épaisseurs le long du trou.

- PROJET GALLOWAY :

Le projet Galloway comprend les propriétés Hurd, Ogima-Nord, Sandborn, Perron, Francoeur, Cadillac Rang III, Renault Bay et Lac Fortune Ouest, toutes situées dans le Canton Dasserat en Abitibi. Ce projet offre selon les données historiques, un excellent potentiel pour le développement de gîtes aurifères à ciel ouvert à gros tonnage.

La Société détient un intérêt de 100% dans les blocs Sandborn, Cadillac Rang III, Francoeur et Perron, ainsi que 90% des blocs Hurd et Ogima Nord. Ces participations ont été acquises en contrepartie de paiements totalisant 282 500 \$ et de l'émission de 2 423 400 actions ordinaires au cours des années 2009 à 2011. Une royauté de 2% NSR a été conservée par les détenteurs originaux des titres miniers (Voir communiqué de presse du 9 février 2011). En janvier 2013, Vantex a procédé au rachat d'une portion de 20 % de la royauté de 2 % relative au bloc Hurd, en contrepartie d'un paiement de 50 000 \$.

En décembre 2009, Vantex a fait l'acquisition de la **propriété Renault Bay** de Teck Resources au moyen de l'émission de 150 000 actions ordinaires et 150 000 bons de souscription. Ladite propriété est composée de dix claims localisés en extension nord-ouest de l'indice Soaker Hill. (Voir communiqué du 8 décembre 2009)

Une entente a été conclue en novembre 2012 avec Corporation minière Golden Share, aux termes de laquelle la Société a acquis 100 % de la **propriété Lac Fortune Ouest** composée de 17 claims, en contrepartie d'un paiement de 100 000 \$ et de l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance (NSR) de 1 % sur la propriété. Vantex doit également verser annuellement une somme de 5 000 \$ à titre d'acompte sur royautés au propriétaire antérieur de la propriété, en rapport avec le NSR de 1,5 % détenu par celui-ci. Adjacente au côté est du projet Galloway, la propriété couvre une superficie de 390 hectares et est avantageusement située le long de la faille Cadillac, près de la mine Francoeur. (Voir communiqué de presse du 7 novembre 2012)

La société évalue la possibilité de s'associer avec un partenaire afin de développer le projet Galloway. Des démarches ont été entreprises en ces sens.

Propriété Hurd :

Indice Galloway-Pitchvein (GP)

Les données historiques provenant en majeure partie des travaux d'exploration réalisés par Mines Kerr Addison et Minnova (toutes deux filiales de Mines Noranda à l'époque) ainsi que par Silver Century (filiale d'Agnico-Eagle à l'époque) ont retracé cet indice sur près de 1 200 mètres de longueur (1,2 km) et recoupé celui-ci par forages jusqu'à une profondeur verticale de près de 1 000 mètres et jusque sur une largeur atteignant près de 396 mètres le long du trou.

Le sondage KOD86-01, localisé à environ 900 mètres au sud-sud-ouest du puits Galloway (Rapport interne - Mines Kerr Addison), a recoupé cette structure aurifère sur une largeur de 395,8 mètres (le long du trou) révélant une teneur moyenne de 0,75 g/t Au incluant deux zones donnant respectivement 1,23 g/t Au et 1,34 g/t Au sur 67,67 et 42,98 mètres.

Plus à l'ouest, à environ 200 mètres, le sondage KOD86-4 (Rapport interne - Mines Kerr Addison) a recoupé cette même structure révélant une teneur de 1 g/t Au sur 53,64 mètres tandis que le sondage KHD87-7 (GM 46760) rapportait une teneur de 1,1 g/t Au sur près de 87 mètres.

Le sondage KHD-24 (GM 49129) donnait 0,7 g/t Au sur 133,5 mètres et le sondage 93-H-5 (GM 53650), localisé à environ 120 mètres au nord-est du puits Galloway, a révélé une teneur de 1,03 g/t Au sur 100,55 mètres.

Indice Soaker Hill

Localisé à environ un kilomètre au nord du puits Galloway, l'indice Soaker Hill présente une minéralisation associée à des zones filoniennes de quartz-carbonates avec pyrite. La minéralisation est composée de sulfures, pyrite et chalcoppyrite. Selon les données historiques, plusieurs forages ont recoupé des valeurs aurifères sur cet indice. On y a noté la présence d'or visible (GM 62744).

Les travaux de surface (GM 47673) ont mis en évidence une famille de veines de quartz minéralisées en molybdène cuivre et or. Un petit échantillon en vrac a donné 0,49% MoS₂, 0,36% Cu, 0,70 g/t Au et 5,83 g/t Ag (MB 86-14).

Trois sondages faits en 2010 sur cet indice n'ont pas donné de résultats significatifs.

Indice Fayolle

L'indice Fayolle se situe à environ 1.4 kilomètre au nord-nord-est du puits Galloway. La roche encaissante est un porphyre syénitique intrusif dans une rhyolite du Groupe de Black River. Depuis 1929, l'indice a été exploré de façon intermittente et un grand nombre de filons et de zones de cisaillement ont été mis à jour à l'aide de prospection de surface, tranchées, de puits de prospection et de sondages au diamant. De nombreuses valeurs aurifères et cuprifères y ont été répertoriées au cours des années antérieures.

De plus, nous retrouvons plusieurs trous de forage à l'extérieur de ces indices minéralisés avec des valeurs supérieures à 1 g/t comme le trou 95-H-12 (Silver Century) 2,25 g/t Au sur 4,0m de 92 à 96m et 1,09 g/t Au et 0,14% Cu sur 2m entre 143 et 145m. Le trou 95-H-18 a donné 2,23 g/t Au sur 4m (de 47,40 à 51,40), tandis que le sondage KDH-87-7 révélait une zone de 2,28 g/t Au sur 6.10 mètres ainsi qu'une autre zone titrant 8,49 g/t Au sur 4,57 mètres (GM 46760).

Propriété Baie Renault :

Localisé de 1 à 2.5 km au nord du puits Galloway, le secteur Baie Renault contient de nombreux indices aurifères. Selon les données historiques, plusieurs forages ont recoupé des valeurs aurifères dans ce secteur (GM 41568), incluant le trou RB83-2 où des teneurs de 4.32 g/t Au sur 0,3 m de 43.9 à 44.2 m et 12.44 g/t Au sur 1.5 m de 132.3 à 133.8 m ont été rencontrées. Le sondage qui visait une structure NNE fut réalisé en 2011 à la fin de la campagne du printemps-été et celui-ci n'a pas donné de résultats significatifs.

Dépendamment des argents disponibles, la Société prévoit faire un relevé géophysique de type max-min. Le data historique démontre la présence de cuivre et de zinc dans ce secteur.

Propriétés Sandborn -Ogima Nord- Cadillac- Francoeur :

Ces blocs constituent la partie est et sud-est du projet « Galloway ». De nombreux indices d'or, d'argent et de cuivre se retrouvent sur cette partie de la propriété. Quelques forages ont été faits en 2010 sur Ogima Nord mais aucun n'a révélé de valeurs significatives.

Indice Sandborn

La minéralisation est associée à une zone de cisaillement bien minéralisée en chalcopryrite. Un échantillon choisi a retourné les valeurs suivantes (RP-390 page 36) 2,39% Cu, 1,47 g/t Au et 6,79 g/t Ag. Des teneurs de 2,39% Cu, 1,47 g/t Au, 6,79 g/t Ag (Échantillon choisi, RP-390, page 36) et de 1,12% Cu sur 2,74 m (sondage 82-2, GM 40427) ont également été notées dans les travaux antérieurs.

Payrock

La zone minéralisée longe une zone de cisaillement NE à laquelle sont associées les trois veines principales du gîte. La minéralisation est massive et disséminée, distribuée sous forme de lentilles et de veines de quartz-carbonates. Dans le GM 53294, on rapporte qu'un échantillon choisi par Norex a donné une teneur de 24,7 g/t Au.

Côté-Laporte

Un sondage effectué par Kerr-Addison en 1987 juste au nord de la faille de Cadillac a rapporté une valeur de 1,78 g/t Au sur 0,76m (GM 44428 - forage CLD-86-1).

Un autre sondage localisé à plus de 500 mètres au nord a recoupé une valeur aurifère de 2,7 g/t Au sur 3 mètres tandis que plusieurs sondages localisés au sud-est du lac Desvaux ont donné des valeurs variant de 1,4 à 3,9 g/t Au sur des largeurs variant de 1,2 à 2,1 mètres.

Travaux 2013-2014 – Propriété Hurd :

Zone Moriss :

En janvier 2013, la demande d'extension des claims dans le secteur du Ruisseau Clinchamp fut acceptée par le gouvernement du Québec. Ce nouveau territoire, d'une superficie d'environ 110 hectares, est adjacent à la zone Moriss.

Une campagne de forage de 2 450 mètres de forage a été complétée en août 2013. Six sondages ont ainsi été réalisés en extension nord-est de la zone Moriss et six en son extension nord-ouest. La majorité des sondages ont recoupés les structures minéralisées recherchées. La Société a également procédé à un petit décapage localisé au nord de l'indice Moriss. Ce travail a permis de voir une structure cisailée, altérée et minéralisée correspondant à une anomalie de polarisation provoquée.

En octobre 2013, quatre sondages ont été complétés sur la zone Moriss, pour un total de 414 mètres. Deux sondages implantés à environ 100 mètres en extension ouest de la zone principale ont recoupé la zone aurifère recherchée, tandis que les deux autres sondages, implantés dans la zone principale, recoupaient également la zone Moriss. Trois de ces sondages ont révélé des valeurs aurifères significatives (Voir communiqué de presse du 20 novembre 2013). La direction de la Société juge ces résultats toujours encourageants. Ils démontrent un potentiel de continuité dans toutes les directions.

La zone Moriss pourrait être associée à de l'or libre, occasionnant un « effet pépité » lors des analyses, expliquant ainsi le fait que les teneurs aurifères obtenues dans les zones recoupées ont été généralement moins significatives que par le passé. Des tests en collaboration avec l'URSTM de Rouyn-Noranda devront être réalisés afin de vérifier cette hypothèse.

Une révision complète des forages faits sur Moriss est en cours afin de déterminer les associations possibles entre les différents minéraux contenus dans les différentes zones aurifères. En fonction des argents disponibles, un travail de compilation et d'interprétation du secteur Moriss est également prévu.

La direction de la société a également entrepris certaines démarches auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles afin d'obtenir un permis pour la réalisation d'un échantillon en vrac. Cependant, ledit Ministère semble vouloir changer les règles en cette matière et ne permettrait plus la réalisation d'échantillons en vrac de plus de 5,000 tonnes métriques ce qui, pour la direction de la Société, est insuffisant si l'objectif est de bien définir la teneur du minerai. De plus, un échantillon de 5,000 tonnes métriques n'est pas suffisant pour bien tester le minerai dans une usine à forfait. La Société demande un permis pour un échantillon d'un minimum de 10,000 tonnes métriques.

La direction compte faire un relevé géochimique à l'est de la zone Moriss afin de vérifier l'extension du relevé géochimique réalisé en 2014 sur la zone GP. Les résultats préliminaires démontrent la présence de plusieurs anomalies aurifères dans ce secteur.

Zone Hurd :

La Société a débuté des tests en collaboration avec l'URSTM, de Rouyn-Noranda, afin de vérifier le matériel aurifère recoupée sur la zone Hurd. Ces tests serviront à déterminer si ce matériel peut permettre une récupération aurifère économique par le procédé de lixiviation en tas (heap leaching).

Les premiers tests en bouteille démontrent une récupération possible variant de 46 à 92% dépendamment de la granulométrie utilisée. Des tests en colonne seront nécessaires ultérieurement afin d'avoir une meilleure évaluation de ce projet. Si les résultats sont positifs, cela permettra à la Société d'envisager une exploitation à moyen terme. La direction recherche un ou des partenaires afin de mener à bien les différents tests nécessaires.

- Propriété Lac Bousquet

Bloc Normar :

Une entente a été conclue en novembre 2014 avec Atlanta Gold Inc., aux termes de laquelle la Société a fait l'acquisition d'un intérêt de 60% dans un bloc de 27 claims miniers, en contrepartie de l'émission de 2 455 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance (NSR) de 1 % sur ces titres miniers situés dans le canton Bousquet, en Abitibi.

Bloc Black Fly :

Une entente a été conclue en novembre 2014 avec Atlanta Gold Inc., aux termes de laquelle la Société a acquis 100 % d'un groupe de 13 cellules en contrepartie de l'émission de 1 250 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance (NSR) de 1 % sur ces titres miniers.

Une entente a été conclue en novembre 2014 avec Globex Mining Enterprises Inc., aux termes de laquelle la Société a acquis 100 % d'un groupe de huit cellules comprises dans le Bloc Black Fly, en contrepartie de l'émission de 300 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance (GMR) de 0,5 %.

Une entente a été conclue en janvier 2015 avec Hecla Québec Inc., aux termes de laquelle la Société a cédé à Hecla la royauté qu'elle détenait dans la propriété Heva, suite à la vente de son intérêt de 75% dans celle-ci à Mines Aurizon Ltée en 2008. En contrepartie, Vantex a obtenu un intérêt de 100 % dans un groupe de vingt-sept claims miniers situés dans le canton Bousquet et a de plus reçu un paiement de 75 000 \$.

Un relevé magnétique au sol ainsi qu'une compilation géologique complète sont présentement en cours.

- Propriétés – Canton de Guillet
(Guillet, Ortona, Belleterre Extrême- Est)

Solumines Inc, sous la direction de Donald Théberge, géologue indépendant et personne qualifiée selon la norme 43-101, a été mandaté afin de rédiger un rapport géologique 43-101 regroupant les trois propriétés minières du Canton Guillet. La Société a pris livraison dudit rapport en juillet 2014. (Voir communiqué de presse du 8 juillet 2014)

La propriété Guillet, dont les 40 claims miniers ont été convertis en 27 cellules en 2014, est située dans le canton Guillet au Témiscamingue. Ces claims ont été acquis au cours des années 2002, 2003 et 2004, en contrepartie de l'émission de 1 025 000 actions ordinaires et du paiement d'une somme de 2 000 \$

D'importants travaux d'exploration ont été réalisés sur cette propriété à partir de mai 2003 et les résultats des différentes campagnes de travaux ont été rendus publics par voie de communiqués de presse qui peuvent être consultés sur le site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par Vantex. La plupart des forages effectués ciblaient particulièrement les 50 premiers mètres de profondeur verticale, permettant ainsi d'évaluer une possible exploitation à ciel ouvert.

Huit zones aurifères ont été délimitées sur l'indice Lake Expanse. La plupart de celles-ci sont associées à des veines de quartz injectées dans des schistes de chlorite silicifiés.

Les forages réalisés à l'extérieur de cet indice ont permis d'identifier quatre nouvelles structures aurifères ainsi qu'un nouvel indice zincifère. La zone LE06-190, située à environ 400 mètres au nord de l'indice Lake Expanse, a fait l'objet de décapage et d'échantillonnage en rainures et les résultats ont démontré la présence d'une nouvelle structure minéralisée aurifère.

La propriété Ortona dont les 17 claims miniers ont été convertis en 15 cellules en 2014, est située à proximité de la propriété Guillet. Elle fut acquise en 2007 en contrepartie de l'émission de 130 000 actions ordinaires.

En janvier 2012, une entente d'option a été conclue avec Exploration Aurtois Inc. aux termes de laquelle celle-ci pouvait faire l'acquisition de 75 % des propriétés Guillet et Ortona en contrepartie du paiement d'une somme de 120 000 \$ au moyen de versements mensuels de 10 000 \$, de l'émission de 4 500 000 actions ordinaires et de la livraison d'une étude de pré-faisabilité dans les cinq ans de la signature de l'entente.

En février 2014, une nouvelle entente a été conclue avec Exploration Aurtois Inc. aux termes de laquelle les parties se sont entendues pour annuler la convention d'option de janvier 2012. Les 445 000 actions ordinaires de Aurtois détenues par Vantex ont été annulées et cette dernière détient maintenant 100 % d'intérêt dans les dites propriétés.

Propriété Belleterre Extrême-Est

L'entente de février 2014 prévoyait également l'acquisition, par la Société, de la propriété Belleterre Extrême-Est, composée de 19 titres miniers en extension nord-est de la propriété Guillet, en contrepartie du paiement d'une somme de 10 000 \$ et de l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires.

- Propriété Heva

La propriété Heva est située à environ 20 kilomètres à l'est de la ville de Rouyn-Noranda, dans la région de l'Abitibi. Elle a été acquise à 100% en octobre 2004 en contrepartie d'un paiement de 50 000 \$ et de l'émission en faveur des vendeurs de 800 000 actions ordinaires de la Société.

En juin 2005, une entente de partenariat a été conclue avec la société publique Stellar Pacific Ventures Inc. Suite à la réalisation d'environ 300 000 \$ de travaux et à l'émission de 250 000 actions ordinaires à Vantex, Stellar a gagné un intérêt de 25 % dans la propriété Heva.

Le 28 janvier 2008, la direction de la Société a signé une entente cédant son intérêt de 75% à Mines Aurizon Ltée. en contrepartie de paiements au comptant d'un montant total de 600 000 \$ et d'une royauté de 1,50% NSR.

Une entente a été conclue en janvier 2015 avec Hecla Québec Inc., aux termes de laquelle la Société a cédé à Hecla la royauté qu'elle détenait dans la propriété Heva. En contrepartie, Vantex a obtenu un intérêt de 100 % dans un bloc de vingt-sept claims miniers situés dans le canton Bousquet en Abitibi et a de plus reçu un paiement de 75 000 \$.

- Propriété Claricy

En janvier 2015, la Société a acquis par jalonnement sur carte 16 cellules d'une superficie d'environ 480 hectares dans le canton Cléricy. Cette nouvelle propriété ne fera pas l'objet de travaux en 2015. La Société recherche plutôt à s'associer à un partenaire afin de développer ce projet.

- Propriété Manic

La propriété Manic est composée de 16 cellules situées dans la région de Radisson au nord du réservoir LG2. On y retrouve des anomalies uranifères. N'ayant pas réalisé de travaux sur cette propriété au cours des dernières années, celle-ci a été radiée des livres durant l'exercice 2010-2011. Toutefois, Vantex est toujours titulaire des titres miniers concernés.

Budget d'exploration 2014-2015

<u>Projet</u>	<u>Travaux</u>	<u>Budget prévu</u>
Bousquet	Géophysique	25 000 \$
Bousquet	Rapport géologique	5 000
Galloway - Moriss	Relevé géochimique	20 000
Galloway - Moriss	Décapage	20 000

La direction de la Société envisage de réviser périodiquement ses budgets d'exploration au cours de l'année 2015 en fonction de l'évolution des marchés, des fluctuations du prix de l'or, des résultats des travaux ainsi que du potentiel de financement qui en découlera.

PERFORMANCE GLOBALE

Le résultat net pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2015 est un bénéfice de 9 900 \$ comparativement à une perte de 55 350 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014. Ledit bénéfice de 9 900 \$ inclut un gain sur cession d'actifs d'exploration de 76 500 \$, en rapport avec la vente de la royauté détenue par la Société sur la propriété Heva.

Des travaux d'exploration totalisant 30 557 \$ ont été réalisés au cours de la période terminée le 31 janvier 2015, comparativement à 39 173 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014.

Clôture de trois placements privés en novembre et décembre 2014, totalisant 183 000 \$.

SITUATION FINANCIÈRE

	31 Janvier <u>2015</u> \$	31 Octobre <u>2014</u> \$
Trésorerie et équivalents	87 314	76 113
Trésorerie affectée à l'exploration	151 092	--
Actifs d'exploration	10 159 487	10 002 134
Total de l'actif	10 606 424	10 363 595
Capital-actions	18 834 091	18 622 984
Fonds de roulement	131 996	130 091

FRAIS D'EXPLORATION

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Forage et décapage	--	6 781
Rapports et analyses	9 159	3 217
Planification et supervision	10 887	17 194
Géochimie et géophysique	8 500	--
Frais généraux d'exploration	2 011	11 981
	30 557	39 173

Frais d'exploration par propriétés :

Hurd	24 557	39 173
Lac Bousquet	6 000	--
	30 557	39 173

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le résultat net pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2015 est un bénéfice de 9 900 \$ (0,001 \$ par action), comparativement à une perte de 55 350 \$ (0,001 \$ par action) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2014.

Résumé des résultats trimestriels :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Résultat net	9 900	(55 350)
Résultat net par action	0,001	(0,001)
Résultat global	(43 460)	105 130
Gain sur cession d'actifs d'exploration	76 500	--

Principaux frais d'administration:

Consultation et services professionnels	31 091	19 314
Salaires et honoraires de gestion	15 856	15 410

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	<u>2015</u>		<u>2014</u>			<u>2012- 2013</u>		
	<u>T1</u>	<u>T4</u>	<u>T3</u>	<u>T2</u>	<u>T1</u>	<u>T4</u>	<u>T3</u>	<u>T2</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résultat net avant impôts	9 900	(67 020)	(52 073)	(114 255)	(55 350)	(94 298)	(72 944)	(175 595)
Résultat net par action avant impôts	0,001	(0,001)	(0,001)	(0,002)	(0,001)	(0,002)	(0,001)	(0,003)

VARIATION DU CAPITAL-ACTIONS ÉMIS

	<u>31 Janvier 2015</u>		<u>31 Octobre 2014</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>\$</u>	<u>Nombre</u>	<u>\$</u>
Solde au début	72 547 579	18 622 984	70 287 579	18 527 267
Propriété minière Belleterre	--	--	1 000 000	40 000
Financements privés accréditifs	3 660 000	90 957	1 260 000	55 717
Propriété minière Lac Bousquet	4 005 000	120 150	--	--
Solde à la fin	80 212 579	18 834 091	72 547 579	18 622 984

Le montant des financements privés est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, de la prime à l'émission d'actions accréditives et des frais d'émission.

En novembre et décembre 2014, la Société a complété trois financements privés accréditifs totalisant 183 000 \$ au moyen de l'émission de 3 620 000 actions accréditives et 40 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,05 \$, ainsi que l'émission de 2 030 000 bons de souscription.

En novembre 2014, la Société a procédé à l'émission de 4 005 000 d'actions ordinaires à un prix unitaire de 0,03 \$, en rapport avec l'acquisition de la propriété Lac Bousquet.

BONS DE SOUSCRIPTION AUX ACTIONNAIRES

Dans le cadre des placements privés complétés en novembre et décembre 2014, la Société a émis 2 030 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,07 \$.

	Prix de levée moyen pondéré \$	<u>Nombre</u>	Montant \$
En circulation au début	0,08	1 690 000	42 036
Émis	0,07	<u>2 030 000</u>	<u>11 943</u>
En circulation à la fin	0.08	3 720 000	53 979

Bons de souscription en circulation :

<u>Nombre</u>	<u>Prix d'exercice</u>	<u>Expiration</u>
630 000	0,10 \$	Avril 2015
1 060 000	0,075 \$	Octobre 2015
1 200 000	0,07 \$	Novembre 2015
430 000	0,07 \$	Décembre 2015
400 000	0,07 \$	Décembre 2015
3 720 000		

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	<u>Prix de levée moyen pondéré</u>	<u>31 Janvier 2015</u>	<u>31 Octobre 2014</u>
En circulation au début	0,18 \$	4 525 000	5 450 000
Expirées / Annulées	0,18	--	(925 000)
En circulation à la fin	0,18 \$	4 525 000	4 525 000
		-----	-----

Options d'achat d'actions exerçables en circulation :

<u>Nombre</u>	<u>Prix de levée</u>	<u>Expiration</u>
200 000	0,11 \$	Mars 2015
975 000	0,11	avril 2015
200 000	0,13	Juillet 2015
250 000	0,17	Septembre 2015
1 325 000	0,25	Novembre 2015
250 000	0,30	Mai 2016
100 000	0,23	Juin 2016
525 000	0,22	Juin 2016
300 000	0,10	Mai 2017
400 000	0,08	Septembre 2018
4 525 000	0,18 \$	

Le nombre maximal d'actions pouvant être émises suite à l'exercice d'options d'achat d'actions par des administrateurs, dirigeants, employés et consultants est de 6 290 000.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement au 31 janvier 2015 s'élevait à 131 996 \$, excluant la trésorerie affectée à l'exploration au montant de 151 092 \$. La direction considère que cette situation de trésorerie permettra à la Société de pourvoir à ses frais d'administration et à poursuivre ses programmes d'exploration.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

a) Redevances

Des redevances seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale de certaines propriétés minières débiterait. Ces redevances varient de 1.00 % à 3.00 % au 31 janvier 2015. Dans le cas de la propriété Lac Fortune, des paiements annuels de 5 000 \$ au propriétaire original de la propriété doivent être effectués par la Société, à titre d'acomptes sur redevances futures.

Dans l'éventualité d'une étude de faisabilité positive sur la propriété Perron, la Société devra verser une somme de 100 000 \$ au vendeur. Par ailleurs, dans l'éventualité d'une mise en production de cette même propriété, la Société versera une somme de 500 000 \$ au vendeur au début des travaux de construction de la future mine et verserait ensuite 1\$ pour chacune des onces d'or produites annuellement.

b) Contrats de location simple

En avril 2011, la Société s'est engagée à effectuer des paiements mensuels totalisant 1 288 \$ pendant une période de 48 mois pour la location de deux camionnettes. Les versements mensuels incluent les intérêts au taux annuel de 3,9 %.

c) Contrat de services

En septembre 2012, la Société a conclu une entente de services d'une durée de trois ans avec un consultant pour la prestation de services comptables et administratifs. L'entente prévoit une rémunération mensuelle de 5 500 \$.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 31 janvier 2015, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

MÉTHODES COMPTABLES

Pour une description des principales méthodes comptables utilisées par la Société, se référer à la note 4 des états financiers annuels au 31 octobre 2014.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations suivantes ont eu lieu durant les trimestres terminés les 31 janvier 2015 et 2014, dans le cours normal des affaires. Elles ont été mesurées au montant de la contrepartie payée :

	<u>2015</u> \$	<u>2014</u> \$
Dépenses opérationnelles:		
Salaire versé à un dirigeant	9 375	6 250
Honoraires de gestion et frais de consultation versés à des sociétés détenues par des dirigeants	8 200	11 100
Frais d'exploration :		
Salaire, honoraires et loyers versés à un dirigeant et à une société qu'il détient	8 542	14 500

INSTRUMENTS FINANCIERS

À l'exception des placements disponibles à la vente, lesquels sont évalués à la valeur boursière, la juste valeur marchande des actifs et des passifs financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable, compte tenu de leur échéance à court terme.

Le solde du compte bancaire courant, les débiteurs et les créditeurs ne portent pas intérêts. Une partie de l'encaisse est maintenue dans un compte épargne portant intérêts à des taux variables en fonction du taux de base.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après.

Relativement à la comptabilisation et évaluation des instruments financiers, la Société a procédé aux classements suivants :

- Les placements en actions de sociétés cotées sont classés dans les actifs financiers disponibles à la vente et sont évalués à la juste valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global.
- La trésorerie et équivalents de trésorerie, le dépôt à terme et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif.

- Les fournisseurs et autres créiteurs sont classés comme passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont évalués par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivants la fin de la période.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

- Risque de liquidité

Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration. Celle-ci n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus et qu'elle opérera à profit.

Éventuellement, des fonds additionnels seront requis par la Société pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur, poursuivre ses activités et rencontrer ses obligations. Les sources de fonds futures sont soit l'émission de capital-actions additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société.

Au 31 janvier 2015, la Société avait suffisamment de liquidités disponibles pour prendre en charge ses passifs financiers et les passifs financiers futurs liés à ses engagements.

- Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie, le dépôt à terme et les débiteurs sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie et la trésorerie affectée à l'exploration dans une banque à charte canadienne reconnue.

- Risque concernant les titres de propriété

Bien que la Société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous jacentes aux intérêts de la société.

- Risque de prix du marché

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements dans des sociétés publiques.

- Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe (risque de juste valeur) et à taux variable (risque de variation des flux de trésorerie). En raison des variations non significatives et des faibles taux d'intérêt du marché, la Société estime que le risque de taux d'intérêt découlant de ces instruments financiers est minime.

- Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet négatif sur ses activités.

- Risque lié à la fiscalité

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que les autorités fiscales canadienne et québécoise soient d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses d'exploration admissibles.

- Risques inhérents aux activités d'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont éventuellement développées en mines productrices. Le programme d'exploration proposé est une recherche exploratoire pour du minerai et ces opérations peuvent requérir des permis de différentes autorités gouvernementales.

Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration et du développement de ses projets.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du chef de la direction et du chef des finances. La direction continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et poursuivra sa supervision dans les secteurs-clés.

Il incombe aux dirigeants signataires de l'émetteur de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations contenues dans l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires.

Les états financiers intermédiaires au 31 janvier 2015 et les autres renseignements contenus dans ce rapport sont la responsabilité de la direction. Ils ont été dressés conformément aux IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements et la direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que ces états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

La Prairie, le 24 mars 2015

(s) Guy Morissette
Guy Morissette
Chef de la direction

(s) Denis Tremblay
Denis Tremblay
Chef des finances